

COMITÉ D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Procès-verbal de la réunion du 18 mai 2016

Sur convocation envoyée le 6 mai deux mille seize, les membres du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail se sont réunis le mercredi 18 mai 2016 deux mille seize à seize heures quarante-cinq à la Communauté de Communes du Pays Noyonnais à NOYON sous la présidence de Olivier GRIOCHE en l'absence de Patrick DEGUISE.

Étaient présents :

- **Représentants de la collectivité :**

Patrick DURVICQ, Yves BUTIN, Olivier GRIOCHE, Guy GODEFROY

- **Représentants du personnel :**

Pascale SICARD, Guy TROUILLET, Emilie PICOT-CANDAELE, Isabelle DA COSTA SILVA, Emilie PRAQUIN

- **Participaient également aux travaux :**

Catherine BERNARD (DGA Administration générale, RH), Nathalie JOURDAN (chargée RH), José MORIAU (assistant de prévention)

Le quorum étant atteint, Monsieur GRIOCHE déclare la séance ouverte et liste les points inscrits à l'ordre du jour.

1- Adoption du compte rendu de la réunion du 3 février 2016

Le CHSCT, à l'unanimité, adopte le compte rendu de la séance du 3 février 2016

2- Information sur les accidents du travail

Entre 2013 et 2015, le nombre de jours d'absence pour accident du travail est passé de 21 jours à 469 jours. Cela s'explique en partie par l'absence d'un agent pendant 260 jours sur l'année 2015.

Au cours du 1^{er} trimestre 2015 la collectivité comptabilisait 2 accidents du travail (1 n'entraînant pas d'arrêt contre 57 jours d'arrêt pour le second). Pour la même période, la CCPN comptabilise 3 accidents sans arrêt en 2016.

100% des accidents 2016 concernent des agents du service enfance avec 100% des lésions sur les membres inférieurs

Actions menées dans le cadre du document unique

- dans le bâtiment des services techniques :
 - création d'un vestiaire hommes et d'un vestiaire femmes
 - mise aux normes du lieu de stockage des produits pétroliers
 - mise en place d'une armoire fermée à clef pour le stockage des produits phytosanitaires
 - mise en place d'une armoire à pharmacie
- rappel par les responsables du port obligatoire des E.P.I. pour les agents des espaces verts
- formation d'un agent à l'habilitation électrique
- 3 sessions de formation initiale Sauveteurs Secouristes du Travail en 2016
- 1 session de formation en évacuation des locaux et manipulation des extincteurs
- 1 session de formation en manipulation des extincteurs
- recommandation aux automobilistes de garer les véhicules en marche arrière
- mise en place du registre de santé et sécurité au travail
- mise en place du registre des dangers graves et imminents
- aménagement de trois postes de travail administratifs
- pose d'une signalétique dans les escaliers pour prévenir des risques de chutes
- diffusion, par mail aux agents, d'information sur les risques routiers et sur les troubles musculo squelettiques
- mise en place de règles d'accès et de stationnement dans le cadre de la prévention des accidents et des incendies, rue du Moulin Saint Blaise

3- Information sur les Sauveteurs Secouristes du Travail

Le nombre des agents formés en SST dont la collectivité pourrait être pourvue serait de 50.

En 2016, 26 agents ont été formés ce qui porte à 65 le nombre d'agents Sauveteurs Secouristes du Travail.

| Enfance | | Petite Enfance | Services techniques | Gardiennage | Admin. |
|--------------------|---------------|----------------|---------------------|-------------|---------------|
| N. AMORY | P. LEDROGO | C. BOUSQUET | J. MORIAU | A. DELHAY | |
| F. BACHELET | B. LEFEBVRE | M. DEPERROIS | G. TROUILLET | | C. DAUTREMONT |
| S. BENE | L. LELEU | M. THIERRY | | A. MIQUET | S. STRA |
| P. BERA | D. CUVELLIER | MF VIOGNE | JN VELEX | N. REMERY | E. PRAQUIN |
| M. BERNARD | V. DESSAINT | B. PESANT | M. VREVIN | C. WATTIAUX | |
| E. BIET | V LEMPEREUR | C. PREVOST | L. BRANLANT | | |
| C. BLANCHETTE | P. MANESSE | | C. GONCALVES | | |
| L. BOUZALEM | L. MERLIER | | | | |
| J. BRICOUT | C. MOROY | | | | |
| F. CAILLE | D. OLIVE | | | | |
| S. CARON | P.PIART | | | | |
| C. CHARLET | C. POLOMAT | | | | |
| L. CHORON | L. RANSON | | | | |
| M. COSTA CERQUEIRA | I. GOBEAUT | | | | |
| L. FETRE | MI GONCALVES | | | | |
| C. GONIN | E. THIESSET | | | | |
| N. GUIS | A. URIER | | | | |
| C. GONIN | S. URIER | | | | |
| N. HARNAY | E. LEPINE | | | | |
| S. HENRY | M. BERGAMOTTI | | | | |
| M. LE BARS | M. DUPONT | | | | |
| A.LOISEAUX | A.TAILLEZ | | | | |
| F. TURCHI | V. WILLECOCQ | | | | |

La formation SST suppose un recyclage tous les 2 ou 3 ans.

4- Information sur les formations incendie

10 agents formés à l'évacuation et à la manipulation des extincteurs :

Miguel BRIOLLET (services techniques, 1^{er} étage)
Emmanuelle CORCY (services techniques, 1^{er} étage)
Joëlle DUBREUIL (développement économique, PER)
Nathalie JOURDAN (ressources humaines, 2^e étage)
Sandrine LEGLAY (petite enfance, RDC)
José MORIAU (services techniques, 2^e étage)
David OLIVE (enfance, RDC)
Emilie PRAQUIN (finances, 2^e étage)
David SISCARO (développement économique, PER)
Françoise WOIRET (petite enfance, Galipette)

8 agents formés à la manipulation des extincteurs :

Sylvain CLEROY (espaces verts)
Isabelle DA COSTA SILVA (entretien)
Olivier FRANCOIS (informatique)
Pascal JOAQUIN (espaces verts)
Patrice LEFEVRE (gardiennage)
Daniel PREVOST (espaces verts)
Guy TROUILLET (services techniques)
Vincent TUULAKI (espaces verts)

5- Information sur la campagne de vaccination contre la grippe

La communauté de Communes souhaite proposer une campagne de vaccination antigrippale au début de l'automne 2016.

Les agents qui le souhaitent, pourront bénéficier gratuitement de cette vaccination lors d'une journée dédiée.

La direction des Ressources Humaines procèdera au recensement des agents volontaires entre septembre et octobre 2016.

6- Questions diverses

- L'installation d'une rampe d'accès à la cantine rue de Chauny est demandée pour sécuriser la descente des escaliers.
Monsieur MORIAU se charge de transmettre la demande aux services techniques
- L'installation d'un espace pour les vélos est demandée près du bâtiment 9.
Il est précisé qu'un abri à vélo existe déjà devant le PER
- Il est rappelé que les visites médicales doivent avoir lieu tous les deux ans

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur GRIOCHE remercie les participants et lève la séance à 17h45

Le Président



Le secrétaire

